



[ÉCOL'INFOS]

SNUipp 37

18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN Tél. 02 47 61 82 91

Mail : snu37@snuipp.fr Internet : <http://www.snuipp37.fr>



BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DU SNUIPP D'INDRE ET LOIRE

N°269 SEPTEMBRE 2018 Bulletin mensuel

N° de commission CPPAP 0720 S 07531 ISSN 1241-4816

Directeur de publication: Gilles Moindrot Imprimé par nos soins prix 0,20 € Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp37.



Etats Généraux de la direction d'école

Jeudi 27 sept à Paris

Après le rapport parlementaire de la

**QUELLE
DIRECTION
POUR
L'ÉCOLE ?**

« mission flash sur les directeurs d'école » et les annonces ministérielles, ces Etats Généraux sont plus que jamais nécessaires ! C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Ces états généraux nationaux donneront de la

visibilité aux préoccupations des directeurs en lien avec l'évolution de la fonction, construire des revendications ... Des Etats Généraux aussi pour mesurer collectivement l'impact des réformes territoriales actuelles sur l'École, son organisation, sa gouvernance... et marquer ainsi notre position face aux projets en cours.

**POUR PARTICIPER
JOINDRE
LE SNUipp-FSU37**

Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir
d'agir enseignant.

Changeons l'école,



Avec le SNUipp-FSU,
revoir le temps
de travail.

Changeons l'école,

SOMMAIRE

Page 1 : une
Page 2 : édito
Page 3 : les instan-
ces
P 4 et 5 : vos élus
P 6 et 7 : kiafequoi?
P 8 et 9 : mouve-
ment 2018 un
exemple

P 10 et 11 : l'unité
et informer
P12 : échanger
P 13 : parlons ar-
gent
P 14 et 15 : se syn-
diquer une bonne
idée
P 16 : bulletin adhó-
sion
Encart : journal FSU
centre

Avec le SNUipp-FSU,
obtenir une réduction
des effectifs.

Changeons l'école,



Avec le SNUipp-FSU,
imposer de meilleurs
salaires.

Changeons l'école,

votons !



CE JOURNAL EXISTE GRACE AUX ADHERENT-E-S ! VOUS AVEZ BESOIN DU SNUipp? LE SNUipp A BESOIN DE VOUS!



édito

Vous êtes tous les ans de plus en plus nombreux à solliciter vos collègues du Snuipp-FSU37 pour :

- > une information, une aide, un conseil...
- > vous défendre face à l'administration
- > corriger une erreur de salaire, de frais, d'indemnité...
- > disposer de nos publications
- > pour ouvrir une classe dans votre école
- > pour nos documents, aides et suivi pour votre mouvement, votre ineat:xeat...
- > ...

A chaque fois, vos collègues du SNUippFSU37 ont été là pour vous répondre et vous accompagner.

Mais il faut que vous sachiez que le SNUippFSU ne dispose que des moyens financiers et humains apportés par ses adhérents !

C'est donc bien votre collègue de la classe d'à côté qui en adhérant au SNUipp-FSU nous a permis de vous répondre, de vous aider...

Cet exercice de solidarité repose sur une démarche individuelle au service de toutes et tous. Sans eux, rien n'est possible... sans vous non plus!

Cet édito est clairement un appel à adhérer pour renforcer votre syndicat.

Vous pouvez adhérer en 6 fois sans frais par prélèvement (voir bulletin papier) et par CB sur internet.

Enfin pour rappel, 66% du montant de l'adhésion sont remboursés sous forme de crédit d'impôts!



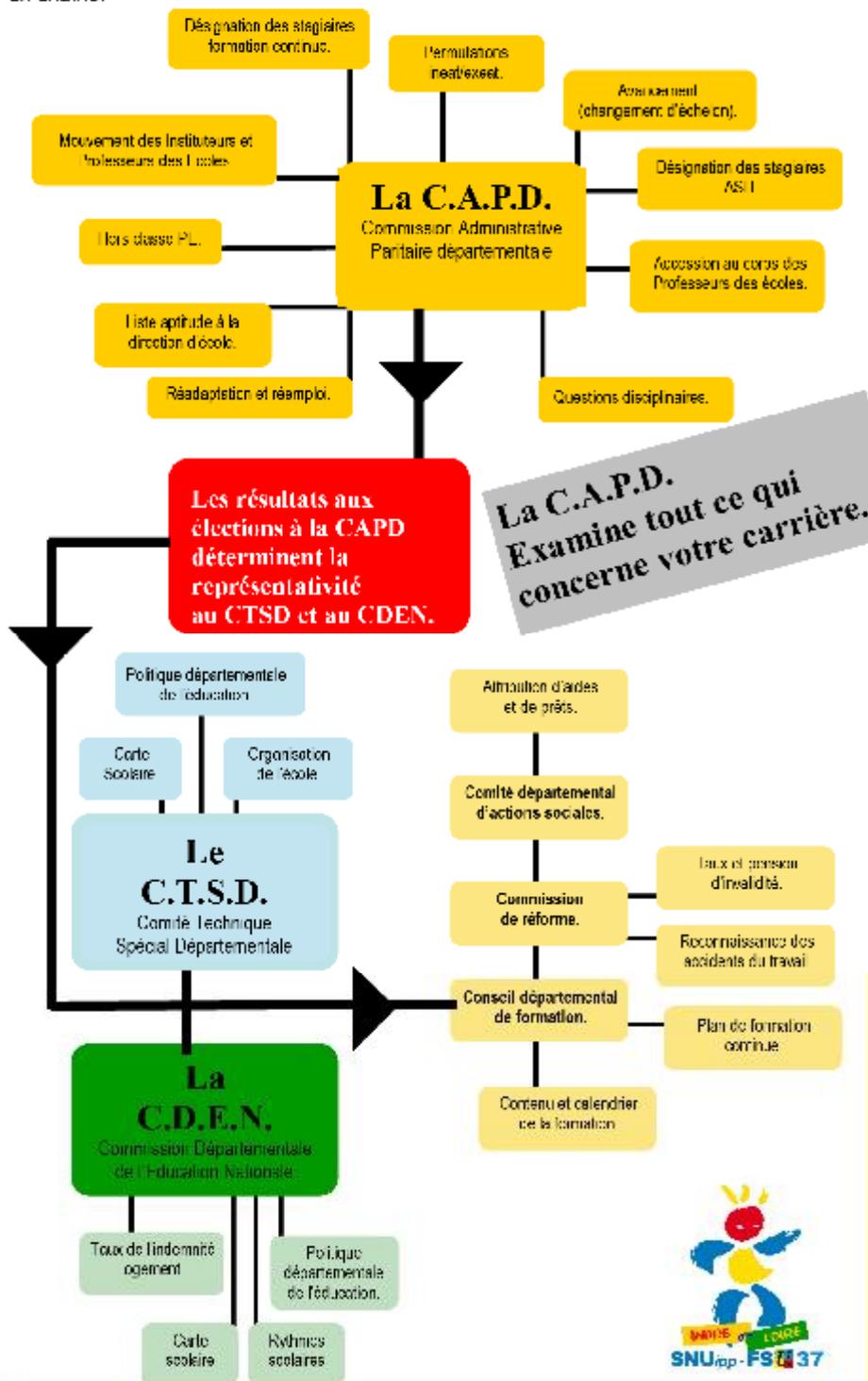
Paul AGARD
Secrétaire
départemental



POUR MON MÉTIER,
POUR MOI
POUR L'ÉCOLE

Le rôle des 4 instances et des délégués du personnel

Vos élus contrôlent systématiquement les informations fournies par l'administration en les confrontant à la fiche de contrôle syndical. Il est donc important de nous la faire parvenir. Une intervention ou une correction est toujours possible avant et pendant la CAPD. (Chaque année plusieurs corrections sont apportées par nos interventions). Après la CAPD, c'est toujours plus difficile car une modification entraîne souvent des changements en chaîne.



LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL : VOS REPRÉSENTANTS.
 Mouvement, avancement, carte scolaire, départs en stage... les enseignants sont régulièrement soumis à des décisions touchant leur vie professionnelle ou leur carrière. Toutes ces décisions sont régies par des textes applicables à toutes et tous. Aucune décision ne peut être prise sans que les représentants du personnel soient consultés. Élus tous les quatre ans par l'ensemble de la profession, les délégués siègent à la CAPD. Cette élection détermine le nombre de représentants que doivent désigner les syndicats au CTSD et dans les autres commissions.

ils représentent la profession dans sa diversité,

Enseignants comme les autres, les délégués du personnel SNUipp, par leur connaissance du métier et celle du département, par leur indépendance, par leur diversité, sont le reflet de la profession. Leur représentativité et leur expérience permettent de voir aboutir leurs interventions.

ils agissent pour tous,
 Face à l'administration, les représentants élus sont essentiels pour défendre chacun d'entre vous. Chaque collègue, syndiqué(e) ou non, peut compter sur les délégués du personnel pour défendre ses droits et ses intérêts, pour promouvoir l'École.

Des exemples : nomination, promotion, stage, erreur de barème, inspection difficile, ouverture ou fermeture de poste, décision arbitraire, intervention auprès des élus, logement, renseignements sur la carrière, droit à la retraite, aide aux directeurs, intervention urgente, aide sociale, inapt, exeat, conseils les plus divers...

ils sont disponibles et à l'écoute,

Les délégués du personnel SNUipp sont toujours disponibles afin de ne pas laisser seul un collègue, une école face à des difficultés. Leur indépendance, leur connaissance du métier et de sa diversité, leur opiniâtreté et leur expérience constituent un gage d'efficacité.

ils s'engagent,

- ➔ à faire respecter les règles pour l'**EQUITE**,
- ➔ à **INFORMER** en toute **TRANSPARENCE**,
- ➔ à **AIDER, INTERVENIR** et **DEFENDRE** au quotidien et lors des CAPD,
- ➔ à faire **EVOLUER** les règles en prenant en compte la parole de toute la profession,
- ➔ à faire preuve de **SOLIDARITE**.





ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014-2018 MERCi POUR CES RESULTATS : LE SNUipp-FSU

LARGEMENT PREMIER !

VOS ELUS
SNUipp-FSU37

Avec un taux de participation qui s'élevé exactement à 59.74 %, les enseignants du 1er degré d'Indre et Loire ont donné à ce scrutin une très forte signification. La profession vient, une fois encore, de montrer tout son attachement à l'élection de ses représentants au sein des Commissions Paritaires Départementale et Nationale.

Cet engagement départemental donne encore plus de relief aux résultats obtenus.

12 candidats présentés par le SNUipp-FSU 37 sont donc élus et auront la responsabilité de représenter l'ensemble de la profession en CAPD et au quotidien. Se situer au plus près de toutes les écoles, de chacun de nos collègues et tous les jours, voilà l'engagement que nous prenons et que nous tiendrons pour les quatre années de ce mandat. La nouvelle Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD) :

Elle a pris ses fonctions et a été officiellement installée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie à partir du 22 janvier 2015. Elle sera donc composée, pour sa partie représentants du personnel, par 12 collègues présentés par le SNUipp-FSU 37. Nous tenons aussi à remercier très chaleureusement pour leur engagement, pour le travail accompli durant leur(s) mandat(s) de délégués du personnel.

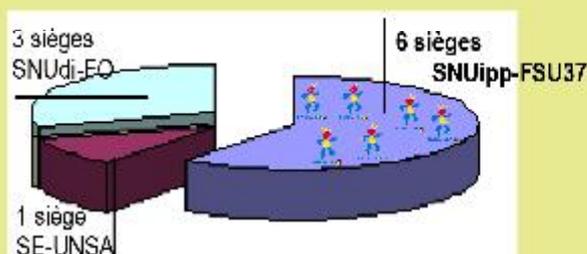
CAPD : Commission Administrative Paritaire Départementale

Inscrits : 2848

Votants : 1454 (51,1 %)

Blancs : 26

Exprimés : 1428



En Indre et Loire, avec près de 50% des voix, le SNUipp-FSU37 est largement en tête et obtient 6 élus sur 10 à la CAPD (comme en 2011). Le SE/UNSA perd 1 siège sur les 2 qu'il avait en 2011. Celui-ci est attribué au SNUdi/FO qui obtient 3 sièges. Sud éducation et le SCEN/CFDT n'ont pas d'élus. Nous tenons à remercier tous les collègues qui nous ont renouvelé leur confiance. Cela nous conforte dans notre projet pour l'école conjuguant réussite de tous les élèves, amélioration et revalorisation de la condition enseignante.

	CHER	INDRE	LOIR ET CHER	LOIRET	EURE ET LOIR
SNUIPP	4	1	7	5	6
SE/UNSA	3	4	0	4	1
SGEN/	0	0	0	1	0
FO	0	0	0	0	0
SUD	0	0	0	0	0

Dans l'Académie pas de changement pour le SNUipp-FSU18, le SNUipp-FSU28, le SNUipp FSU41 et le SNUipp FSU37 qui restent tous majoritaires avec le même nombre d'élus. Pour la première fois, le SNUipp-FSU45 devient majoritaire dans le Loiret avec 5 élus sur 10 (1 siège de plus pris au SE/UNSA)! Le SNUipp36 se maintient avec 1 élu.

CAPN : Commission Administrative Paritaire Nationale

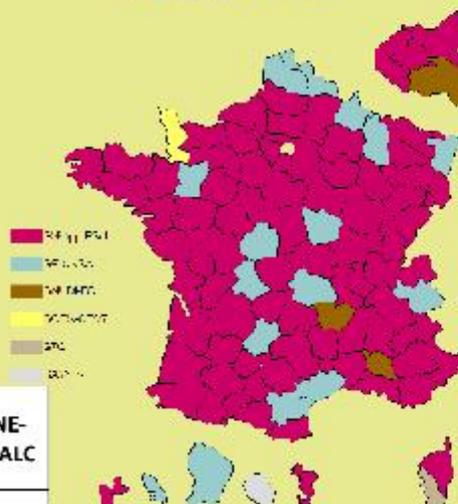
Au niveau national, avec 43,22%, le SNUipp-FSU est largement premier!

Les enseignants des écoles ont à nouveau placé le SNUipp-FSU largement en tête aux élections professionnelles du premier degré. La composition de la CAPN n'est pas modifiée avec 6 élus SNUipp sur 10. (SE/UNSA 3 élus avec 25% et FO 1 élu avec 13%).

- Inscrits : 336 503
- Votants : 152 606
- Exprimés : 148 969

	SNUipp-FSU	SE-Unsa	FO	Sgen-CFDT	SUD éduc.	CGT Educ action	SNE-SNALC
Sièges	6	3	1	0	0	0	0
Voix	65 963	37 337	19 964	9 242	6 943	2 955	2 950
%	43,22	24,47	13,08	6,06	4,55	1,94	1,93

Résultats CAPD : 2014



LE SNUipp-FSU est majoritaire dans 79 départements !



CAPD
CTSD
CDEN
CTA

Paul ACARD adj. élém
Bologne/TOULLES/TOURS



CAPD
CDAS
Conseil de formation

Elise VEYRET
Ad. mat./LORHAINH



CAPD

Delphine COUVAL
Adj. élém./Balzac/DECARTES



CAPD

Jacques ROBERT
prof. et 1. élém./L'Ascler/TOURS



CAPD
CHSTC

Christophe PFRCHER
dir. élém./Vepeau/TOURS



CAPD
CHSCT
CDAS

Sophie METZINGER
Adj. élém./GINC/MARS LA FLE

DANS LES INSTANCES

Élections à l'Education nationale les personnels choisissent la FSU ! Résultats des scrutins aux comités techniques

CAPD
CTSD
CDEN



Véronique KLEIN
Adjointe I.R.U.Y.S.

CAPD
Conseil de formation



Baptiste GALBRUN
IRBU

CAPD
CTSD
Conseil de formation



Simon DELAS ADJ ésm
Conseil SI PILR-RL

CAPD



Christine GUILLON edj,
ésm NAVI I I S NI GRON

CAPD



Vincent MARTINEZ
dir mat Ben TOLRS

CAPD



Adeline Girard AGARD
Maître C
Ékm SANI AMBROSI

CTA Comité Technique Académique Orléans-Tours

Avec un peu plus de 40 % des suffrages exprimés, la FSU est placée très nettement en tête et obtient 5 sièges (sur les 10). Ce sont donc 10 représentants du personnel (5 titulaires et 5 suppléants) issus de la liste présentée par la FSU qui auront la responsabilité de siéger dans le futur Comité Technique Académique (CTA) de l'Académie Orléans-Tours.

Les 12 élus de la FSU : Stéphane RICORDEAU, Emmanuelle KRAEMER, Christian GUERIN, Véronique MERCY, Gilles PELLEGRINI, Paul AGARD, Marielle JOYEUX, Florence HALLET, Michèle CHABROL et Christophe MAYAM.

Inscrits	37 268
Votants	15 480
Exprimés	14 581



	FSU	SEUnsa	FO	SGE N	SUD	CGT	SNAL C
Voix	5 880	3 820	1 463	1 073	764	673	677
%	40,33	26,20	10,03	7,36	5,24	4,62	4,64
Sièges	5	3	1	0	0	0	0

CTM: Comité Technique Ministériel

Ce sont les résultats du vote au CTM qui fixent la représentativité (et les moyens qui vont avec) de toutes les organisations syndicales en lice sur le terrain de l'Education Nationale mais aussi sur celui de la Fonction Publique d'Etat. Figurent ci-dessous uniquement les résultats pour les organisations syndicales ayant obtenu au moins un siège (sur les 15).

La FSU remercie les personnels qui lui font confiance et poursuivra avec eux son action pour le développement et l'amélioration du système éducatif dans le cadre de son action pour l'ensemble des services publics.

- Inscrits : 990 278
- Votants : 413 259
- Exprimés : 387 149

	FSU	SEUnsa	FO	SGEN	CGT	SNAL C
Voix	137 425	84 751	52 579	34 342	21 300	21 152
%	33,25	20,51	12,72	8,31	5,15	5,12
sièges	6	4	2	1	1	1

CTSD : Comité Technique Spécial Départemental

Avec 35 % des voix, la FSU d'Indre et Loire arrive très nettement en tête. Avec 4 sièges (sur 10) elle conserve sa place prépondérante au sein de cette instance ainsi que sa position d'interlocuteur incontournable. Cette instance départementale a un rôle fondamental en matière de « carte scolaire » notamment pour le 1er degré.

	FSU	UNSA	SGEN	FO	CGT	SNALC	SUD
Inscrits	7864						
Votants	3285						
Exprimés	3147						
Voix	1 187	654	183	740	197	86	240
%	35	19	5,4	21	6,9	5,8	7
Sièges	4	2	0	3	0	0	1



POUR MON MÉTIER,
POUR MOI
POUR L'ÉCOLE

AVEC LE CREDIT
D'IMPOT POUR TOUS
(imposable et non-imposable!)
66 % du montant de la cotisation
est remboursé sous forme de crédit
SUR VOS IMPOTS 2015!
L'attestation vous sera délivrée en temps utile.

UNE ADHESION A 150 euros REVIENT DONC A 50 euros !

ENGAGEMENT, DISPONIBILITE, SOLIDARITE

Choisir le SNUipp, c'est choisir des délégués du personnel qui portent un véritable projet pour l'école et qui le défendent au quotidien.

Voter pour le SNUipp, c'est refuser le repli sur soi et la solitude professionnelle : la formation, l'apport de la recherche, le travail en équipe et le "plus de maîtres que de classes" constituent les enjeux majeurs pour une qualité du travail retrouvée au service des élèves.

Voter pour le SNUipp, c'est choisir des délégués qui représentent tous les personnels.

Présents sur le terrain, ils agissent à vos côtés face à l'arbitraire, face à l'administration pour vous défendre et faire évoluer la réglementation en toute transparence et toute équité.

Voter pour le SNUipp, c'est choisir un syndicalisme qui débat et élabore avec tous les enseignants pour construire des alternatives aux réformes imposées.

ENSEMBLE ET EFFICACES

En 25 ans, les élus du SNUippFSU ont montré leur efficacité, leur disponibilité, leur capacité à écouter, à intervenir et à aider...

Ainsi, ce sont plus de 2 enseignants actuellement en activité sur 3 qui nous ont sollicités (sans compter donc les centaines d'autres partis en retraite).

Avec seulement 2,5 moyens de décharge syndicale, tout ce travail n'a été possible que par l'investissement bénévole de vos collègues du SNUipp-FSU37.

Ce travail souvent difficile et parfois ingrat est reconnu par des « petites » marques de remerciements qui nous permettent de poursuivre nos démarches.



Voici quelques exemples de témoignages :

CLAIRE: *Simplement vous dire merci pour la qualité des revues, publications, animations,...pour le temps que vous consacrez, offert à tous. Bon courage à toute l'équipe.* **ISABELLE:** *je viens d'obtenir mon poste de TD-TRS et je me sens chanceuse d'avoir eu votre soutien et tout au long de ma demande d'affectation. Merci pour vos réponses presque immédiates par mail, votre disponibilité au téléphone, vos informations tout aussi précises que rapides.* **AURELIE:** *je vous remercie encore pour m'avoir permis de toucher l'Indemnité Forfaitaire de formation.* **MARIE** *Merci pour tous les documents que vous nous avez envoyés. Sans eux, j'aurais eu beaucoup de mal à faire mon mouvement.* **ANNE:** *Nous assisterons avec ma collègue à la conférence du 5 mars. La précédente ayant été passionnante, nous renouvelons l'expérience.* **PIERRE** *Suite à votre proposition de recours au tribunal administratif, j'ai obtenu le paiement de ma prime CLIS. Merci de votre travail.* **SOPHIE** *Stagiaire, merci pour toutes les infos et le soutien que vous nous avez apportés durant toute cette année!* **MARC** *Quel travail ce KISA-TOU37 et très utile!* **BEATRICE** *Je viens d'obtenir mon passage d'échelon. Je vous remercie pour votre intervention pour corriger cette erreur de l'administration.* **L'ECOLE DE ...** *Un petit mot de l'équipe pour vous remercier de votre travail. L'ouverture de classe nous permettra une rentrée plus sereine.* **CARINE** *Bravo pour avoir gagné le retour du droit au 80%.* **SYLVIE** *Je tenais à vous remercier pour vos interventions et votre accompagnement pour l'obtention mon allègement de service.* **LUC** *Super le retour des informations syndicales sur le temps de travail. Merci à mercredi.* **NATHALIE** *Merci de m'avoir accompagnée en audience avec mon IEN et d'avoir ainsi pu trouver une solution positive.*

QUELQUES EXEMPLES DE DOSSIERS

> TEMPS PARTIEL 80%



Après 3 ans d'interventions à tous les niveaux, une centaine de collègues d'Indre et Loire ont enfin pu disposer d'un 80% de droit !

> ISAE 1200 € (2800 enseignants)

En octobre 2016, l'ISAE est passée à 1200 euros sous forme mensualisée (86€). Le SNUippFSU qui a mené une campagne nationale pour l'obtenir, n'oublie pas nos collègues qui en sont encore exclus et poursuit ses interventions.

> **DEGEL DU POINT D'INDICE (3000 enseignants)** Même si nous sommes encore très loin des 50 points et du rattrapage de la valeur du point d'indice que nous demandons, les mobilisations sur les salaires ont permis une

première avancée en levant le gel de nos salaires. La décision d'un nouveau gel est inacceptable !

> PRIME 1500 € (pour tous les T1)

L'IA refusait cette prime à une certaine catégorie de nos jeunes collègues. Nos interventions ont permis de rétablir ce droit pour une cinquantaine d'entre eux.

> IFF (pour tous les PES)

Là aussi, l'IA voulait limiter ce droit à des frais de déplacement! Nous avons permis à tous les PES de toucher cette indemnité. Grâce à notre intervention, 24 PES « oubliés » en 2015-2016 ont touché ces 1000 euros.

> PRIME DE MAT DE 150 € PAR STAGIAIRES (100 collègues)

L'IA voulait diviser la prime de 150 € entre les collègues qui accueilleraient un même stagiaire. Avec l'aide de notre secteur juridique, les MAT ont bien eu

pour 2015/16 mais aussi 2014/15 150€ par stagiaire.

> PASSAGES A LA HORS CLASSE

Le passage à plus de 5% de promotionnable à la hors classe a permis à près de 300 collègues supplémentaires de l'atteindre en 8 ans. La hors classe doit maintenant devenir accessible à tous. C'est un engagement pris dans le cadre du PPCR que le nouveau gouvernement doit respecter.

> **INDEMNITE REP** Elle a été augmentée de 50% en REP et de 100% en REP + (200 collègues). Un temps de formation sur le temps de classe a également été mis en place.

> CONGES PARENTAUX DANS AGS MOUVEMENT (90 collègues)

Le SNUipp/FSU 37 demandait depuis 2 ans le respect de la loi en prenant en compte dans l'AGS mouvement les congés parentaux.

Vous informer :

Nous mettons un point d'honneur à fournir à tous une information régulière et détaillée, par notre presse départementale et nationale envoyée à toutes les écoles, la lettre électronique, le site internet, par nos permanences téléphoniques et courriers électroniques...

Nous publions également plusieurs dossiers pendant l'année : kisaitou37, dossier permutation, dossier de 14 pages pour le mouvement, compte-rendu de réunions syndicales, aide pour les entretiens direction...

Ecol'infos, Fenêtres sur cours, Pour... sans compter les numéros spéciaux (guide sécurité, Kisaitou37...) c'est presque un journal par semaine que reçoivent les écoles et les adhérents.

Parce que vous informer, c'est la première étape pour se défendre, pour agir afin de transformer l'école.

Ci-dessous des exemples de nos publications.



LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
**DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE!**



Pour l'équité et la transparence

Le SNUipp37 est le seul syndicat à publier les résultats du mouvement et des promotions avec les barèmes. C'est l'unique moyen dont dispose la profession pour vérifier le bon déroulement des affectations, des promotions...

Les collègues qui ne souhaitent pas voir leur nom publié dans notre journal doivent nous l'indiquer par courrier.



QUELQUES EXEMPLES DE DOSSIERS

C'est maintenant fait !

> NOUVELLES REGLES TDTRS (200 collègues) Le SNUipp/FSU37 a demandé une modification des règles du mouvement des TDTRS pour plus d'équité et de transparence. L'IA (mais surtout les collègues) a reconnu que le bilan de ces nouvelles modalités était positif.

> ALLEGEMENTS DE SERVICES (44 collègues) Le SNUipp/FSU académique a obtenu une dotation de 11 postes pour l'application de ce droit.

> DROIT AU CONGE MALADIE FRACTIONNE Pour la seconde année notre académie reconnaît officiellement le droit de fractionner le congé maladie ordinaire ou le CLM suite à nos interventions.

> PROTOCOLE D'AIDES AUX ECO-

LES pour les élèves au comportement difficile. Depuis quelques années, les écoles ont à gérer de plus en plus ce que l'on appelle les élèves ayant un trouble du comportement. Demandé par le SNUipp/FSU37, un protocole d'aide aux écoles et aux enseignants est enfin en place ! Et pour cette rentrée, un poste de conseiller pédagogique « CLIMAT SCOLAIRE » a été créé suite à nos interventions.

> RETRAITE 70 calculs C'est le nombre de dossiers que nous avons étudiés et calculés à la demande des collègues.

> CAPD promotions 600 fiches contrôlées Nous avons reçu et vérifié plus de 600 fiches de contrôle.

> CAPD mouvement 600 fiches contrôlées et le barème respecté En publiant le barème du mouvement, plusieurs collègues ont pu faire corriger, avec l'aide du SNUippFSU37, leur affectation et faire ainsi respecter l'équité et la transparence.

> AUDIENCES Les élus du SNUipp37 ont accompagné une vingtaine de collègues lors d'audiences avec leur IEN ou le DA. Il ne faut pas hésiter à solliciter notre présence qui y est plus que souhaitable pour défendre votre situation.

L'UNITE, Au cœur de notre action !

Constater, déplorer, et s'indigner des choix qui sont imposés à l'école constituent des bases indispensables mais qui demeurent insuffisantes si elles ne débouchent pas sur une mise en mouvement pour la recherche du rapport de forces. Ce qui impose l'unité pour être simplement plus fort.

Pour la FSU et ses syndicats, en INDRE ET LOIRE, dans notre académie comme partout en France, le choix est fait, c'est celui de l'action et de l'unité.

Pour le SNUipp et la FSU37, l'unité de la profession passe par l'unité syndicale.

En 2015, 16 et 2017 **pour le retrait de la loi travail**



En 2012, 13, 14, **pour une autre réforme des rythmes**

permettant une amélioration de la réussite des élèves et des conditions de travail des enseignants : deux journées de grèves unitaires : le 13 NOV 2013 GREVE à l'appel SNUippFSU, SE/UNSA, CGT et SUD et le 05 DEC 2013 GREVE à l'appel SNUippFSU, CGT, SNUdiFO et SUD.



En 2013 l'unité s'est faite **pour nos salaires et nos conditions de travail,**

l'intersyndicale CGT FSU et SUD a appelé à la grève le 31 janvier. A la suite de cette journée, la journée de carence a été supprimée et l'ISAE s'est mise en place.



En 2010/11 l'unité s'est faite lors des mouvements **pour la défense des retraites** avec l'intersyndicale CGT CFDT FSU UNSA CFTC et SUD.



Localement, **pour la carte scolaire** des initiatives intersyndicales se sont faites (SNUipp/FSU, SE/UNSA et SNU-DIFO) et de manière académique dans le cadre du groupe des 25 (SNUipp/FSU, SE/UNSA, SGEN:CFDT et SUD).

Le Snuipp37 avec la FSU37 est bien déterminé à prendre toute sa place dans la bataille

Contre les manœuvres de l'extrême droite au sein de notre école publique comme elle le fait déjà au-delà avec la CGT et SOLIDAIRES.

Avec le **collectif précaires 37**, la FSU 37 se mobilise contre la précarité avec les EVS, AVS..

Cette démarche impose une volonté de notre part s'opposant à des attitudes de renoncement, ou à des postures qui encouragent au final l'immobilisme ou le découragement et qui dans tous les cas empêchent l'unité syndicale.



Vous écouter et vous aider au quotidien



Les élus du personnel SNUipp sont disponibles et à l'écoute de tous, ils interviennent et agissent dans les commissions paritaires

(CAPD, CHSCT, CA et CSP ESPE, CTP, CDEN ...), en direction des IEN et du DA. Ils défendent et représentent les collègues, tous les collègues, sans vérifier, au préalable, si le collègue est « syndiqué » ou « non syndiqué ». Nous effectuons cette démarche de manière volontaire, c'est un choix délibéré de solidarité.

Ils sont garants de l'équité et de la transparence lors de la carte scolaire, des promotions, du mouvement... Avec vous, ils cherchent à améliorer les règles départementales : enquête, réunions...

Vos collègues du SNUipp FSU 37 remercient de leur confiance les enseignants, les écoles, les Aesh qui les ont sollicités en 2017 2018 :

- ➡ plus de 600 fiches de contrôles pour le mouvement, 600 pour les promotions,
 - ➡ près de 600 dossiers qui ont demandé une intervention de notre part (ineat/exeat, frais de déplacement, temps partiels, congés...), dont près de 200 qui ont demandé une étude plus longue et/ou une intervention en direction de l'inspection académique ou des inspecteurs de circonscription.
 - ➡ une centaine de demandes pour un calcul de retraite...
 - ➡ et des centaines de mails et de réponses aux téléphones (plus de 3500!).
- Votre syndicat est de plus en plus sollicité, sa presse régulière et transparente est lue : ainsi son site internet a été visité plus de 20 000 fois lors du mouvement.



Depuis maintenant 6 ans, répondant à une demande de la profession pour compenser l'absence de comité d'entreprise. Le SNUippFSU37 donne accès aux tarifs CE pour les enseignants. Nous répondons chaque année à des dizaines de demandes!

Votre avis, ça compte !

Le SNUipp-FSU 37 rencontre régulièrement la profession lors des réunions d'infos syndicales et consulte les enseignant-es (rythmes, réalité du temps de travail). C'est une de ses marques de fabrique.

EXEMPLES

➡ SEPTEMBRE 2017

Consultation nationale sur la signature ou non du PPCR par la FSU

**PROTOCOLE
CARRIÈRE
& SALAIRES**



➡ 18 JANVIER 2018 : 350 personnes à la réunion/conférence organisée un mardi soir matin avec Philippe MEIRIEU par le SNUipp-FSU ! Une SOIR2E qui restera gravée dans l'esprit de beaucoup d'entre nous par la qualité du propos de notre invitée !!!! Vous trouverez le compte rendu de cette conférence en pdf sur notre site.



Pour échanger, débattre...

Le SNUipp/fsu depuis sa création a la volonté de rencontrer la profession pour débattre, l'entendre et répondre à ses attentes.

C'est donc ensemble que nous débattons lors des réunions

de secteurs, des réunions syndicales, des conseils syndicaux départementaux... ; c'est ensemble que nous décidons et mettons en oeuvre les mobilisations.

Le SNUipp37 propose des dizaines de réunions tout au long de l'année :

- Réunions cantonales
- Réunions syndicales sur une dizaine de secteurs d'Indre et Loire
- Réunions sur des questions liées au CAPD : mouvement, permutations...
- Réunions avec des chercheurs afin de disposer de leur expertise pour nos revendications pour l'école de la réussite de tous.

En 2017 2018, ce sont plus de

700

enseignants du premier degré qui y ont participé!



PRES DE 150 COLLEGUES ONT PARTICIPE A UNE OU PLUSIEURS DES 7 INTERVENTIONS PROPOSEES!

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
**DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE!**



Pour défendre efficacement les droits de chacun !

VOS ELUS DU SNUipp interviennent dans le respect des règles :

1° Ils indiquent toujours aux collègues les règles et ne prétendent jamais qu'une simple intervention de leur part permettrait de passer outre celles-ci.

2° Ils interviennent en capd pour l'ensemble des collègues concernés par une situation et pas seulement pour 1 seul cas en « oubliant » les autres. Ils portent la demande d'un collègue si elle ne lèse personne et si elle est appliquée à tous.

3° Ils proposent lors des groupes de préparation du mouvement des modifications de règles permettant de répondre aux attentes des personnels.

4° Ils consultent la profession : voir enquête sur la réforme des rythmes.

18^e Université d'automne

du SNUipp-FSU - 19-20-21 octobre 2018 - à Port-Leucate

vents du Sud-Est, dans une ambiance d'échanges aussi sérieux que chaleureux qu'on se construit, sans en avoir l'air, des petits plus pour son métier, en rêvant ensemble de l'école qu'on espère. Et puis, il y a la soirée festive...

Intéressés ? Dépêchez-vous. A 115 euros pour trois jours (conférences, hébergement et repas compris), vous êtes nombreux à lever le doigt...

et le nombre de places est limité. Inscription sur le site du SNUipp-FSU dès le 5 septembre.

Pour la dix-huitième année consécutive, en réunissant chercheurs et enseignants, le SNUipp-FSU poursuit son ambition de participer à la transformation d'une école en quête de la réussite de tous les élèves.

Faire avancer l'école ne peut se faire qu'en réinterrogeant notre métier, dans son contenu comme dans les conditions qui nous permettent de l'exercer. Le SNUipp-FSU vous propose un espace et un temps pour rencontrer la recherche, alimenter votre réflexion professionnelle et vous ressourcer à la fontaine de la pédagogie.

C'est au bord de la mer, sous le soleil et les grands



> QUE FAIT LE SNUipp-FSU AVEC 100 EUROS DE COTISATION ?

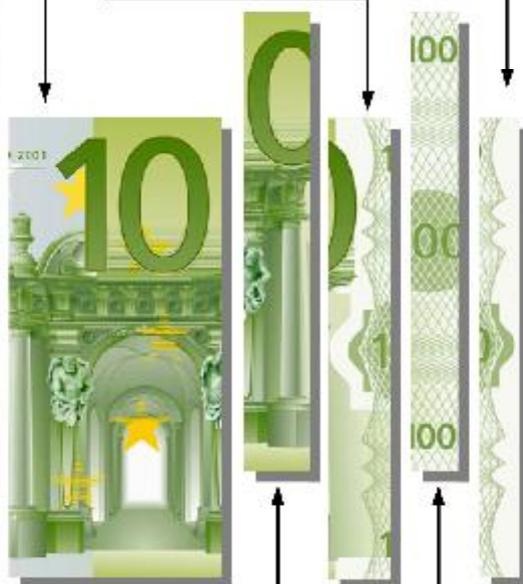
Part pour la publication Eco'infos du SNUippFSU 37 (impression, tarif postal, informatique, papier...)

Frais de déplacements (Réunions, audiences, ...)

Courriers timbrés



Part reversée au Snuipp-FSU national pour son fonctionnement, ses publications (Fenêtres sur cours, Pour...)



Téléphonie, internet...

Divers : colloques, matériel manifestation ...

A quoi sert l'argent de votre adhésion?

Au SNUippFSU, toute votre adhésion est utilisée pour la défense et la promotion du service public d'éducation et de notre profession. Nous avons fait le choix de laisser des moyens importants dans les départements afin d'être plus efficaces. C'est pour cela que le SNUipp-FSU est le seul à maintenir une véritable presse syndicale, propose de nombreuses réunions, informe, aide et suit des centaines de dossiers toute l'année...



L'adhésion coûte cher?

OFFREZ-VOUS UN CAFÉ ENGAGÉ PAR SEMAINE

Et oui, avec la déduction fiscale de 66% transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés même pour les non imposables. Et encore, c'est sans prendre en compte les acquis qui s'appliquent à tous et obtenus grâce à l'action syndicale : suppression de la journée de carence, ISAE, augmentation du nombre de passages à la hors classe qui va aussi lever les blocages des échelons 8, 9 et 10, retour du temps partiel 80% payé 85%... Le SNUippFSU37 propose également (il est aussi le seul) des tickets cinémas, piscine, spectacles... au prix des comités d'entreprises permettant plusieurs dizaines d'euros d'économie !

Au final, adhérer au SNUipp-FSU n'est pas un coût au contraire! En moyenne une cotisation équivaut à 50 € par an... 1 € par semaine ! Pas cher pour recevoir les différents journaux départementaux et nationaux et bénéficier de différents services. Essentiel pour éditer et achever les journaux, financer les actions, les charges, locaux, téléphone, internet... Le SNUipp-FSU n'est pas subventionné et ne vit que des cotisations de ses membres : c'est la garantie de son indépendance (voir idée 2 p7).

L'adhésion au SNUippFSU est donc plus élevée?

Notre adhésion n'est pas plus élevée que celle des autres et même moins. Nous avons calculé qu'elle était en moyenne 10 à 15% moins importante que celle des autres organisations présentes en CAPD!

Si nous pouvions faire plus en terme de presse syndicale, d'information, d'aide, de réunions... c'est parce que nous avons un nombre important d'adhérents. Mais pas uniquement, car sinon les autres syndicats qui indiquent tous des chiffres d'adhésion importants, feraient la même chose que nous. C'est donc aussi un choix, que nous faisons, d'utiliser votre adhésion pour vous servir au maximum!

> 66 % DE CREDIT D'IMPOT ! KESACO ?

Un crédit d'impôt est une somme soustraite du montant de l'impôt sur le revenu à payer avant imputations.

Il peut vous être remboursé, en totalité ou partiellement, dans les 2 cas suivants :

- si son montant dépasse celui de votre impôt,
- ou si vous n'êtes pas imposable.

Concrètement, cela veut dire que pour 100 € de cotisation :

> vous avez une réduction de 66 euros sur vos impôts sur le revenu

> ou que ces 66 euros vous sont restitués si vous n'êtes pas imposable.

impôt avant imputations	2147
Vos cotisations syndicales	- 66

Impôt sur le revenu net	2081
-------------------------	------



Sur 100 €, l'adhésion revient donc à 34 euros

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER - POUR SOI-MÊME - POUR LES ÉLÈVES



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

Mieux travailler ensemble - Mieux se cotiser entre tous les élèves

Pour être écouté, conseillé et aidé
Je contacte mes collègues ...

Pouvoir être informé, conseillé et aidé, afin de faire respecter ses droits, être accompagné face à l'administration... ne pas rester seul, isolé face aux difficultés du métier...

Le SNUippFSU aide et informe tous les collègues qu'ils soient adhérents ou non. C'est bien chaque adhérent qui par son engagement permet au syndicat de fonctionner ne serait-ce que financièrement : lettre, téléphone...

Adhérer : c'est pouvoir être contacté rapidement en cas de besoin, c'est recevoir chez soi les résultats des promotions, du mouvement... avec les barèmes pour les vérifier en toute transparence.

Les adhérents reçoivent systématiquement tous nos dossiers pour les différentes commissions paritaires : mouvement, promotion, formation...



Pour être informé
régulièrement et en toute
transparence :
Je suis abonné à
ses publications...

Le SNUipp et la FSU ont une presse régulière qui parle de notre métier et de notre carrière, qui permet de connaître ses droits ... Le SNUippFSU envoie en début d'année sa presse à toute la profession.

Les adhérents reçoivent toute l'année (presque chaque semaine) une publication : « écol'infos » pour le SNUipp37, « fenêtres sur cours » pour le SNUipp national et « Pour » de la FSU.



Pour agir pour l'École,
mes droits, mon avenir...
J'agis dans l'unité...

Pour la FSU et ses syndicats, en INDRE ET LOIRE, dans notre académie comme partout en France, le choix est fait, c'est celui de l'action et de l'unité.



Le SNUipp, avec la FSU, fait le choix de la mobilisation et de l'unité. L'unité s'est faite lors des mouvements pour la défense de l'École publique et de ses personnels, localement, pour la carte scolaire par exemple. Nous nous sommes particulièrement engagés dans la défense des RASED notamment dans le cadre du collectif : associations et syndicats.

L'école et notre profession ne peuvent se permettre d'adopter des attitudes de renoncement, ou des postures qui encouragent au final l'immobilisme ou le découragement et qui dans tous les cas empêchent l'unité de la profession.



Pour l'avenir de
l'École et de notre profession...
Je participe aux réunions,
je donne mon avis.

Échanger, débattre,
donner son avis...

Le SNUippFSU propose chaque année des dizaines de réunions qui sont ouvertes à tous et toutes où chacun peut s'exprimer en toute liberté. Il permet aussi à ses adhérents de participer aux instances du syndicat pour en définir ses orientations lors de la préparation des congrès ainsi que par des votes sur des tendances. Il aide aussi financièrement les adhérents qui souhaitent participer à des colloques ou encore à notre université d'automne Il consulte régulièrement la profession. Ainsi, il propose en ce moment une grande consultation sur nos salaires et notre carrière.



1) A QUOI CA SERT?

Être syndiqué-e, c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

2) LE SYNDICAT EST-IL INDÉPENDANT?

On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués et eux seuls, qui élaborent la

«politique» du syndicat. Les différentes instances (conseil syndical, congrès...) sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp-FSU.

3) LE SYNDICAT EST ÉLOIGNÉ DE MES PRÉOCCUPATIONS...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions

sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, avec les personnels, à un moment ou un autre, par le SNUipp-FSU.

4) LE SYNDICAT CA PREND DU TEMPS

Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : dans son école, son secteur, son département...

5) LE SYNDICAT EST-IL EFFICACE ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé. Ensemble, on fait avancer nos droits, l'École et la société.





Pour être représenté et défendu en toute équité
Je saisis mes élus...

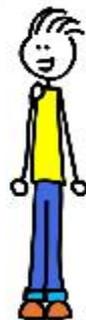
Être représenté dans les instances CAPD
CTSD CHSCT...

Le SNUippFSU 37 est majoritaire dans toutes les instances d'Indre et Loire, de

l'académie et au niveau national, ses élus peuvent donc suivre et intervenir dans toutes les instances sur votre situation : congés, promotion, mouvement, changement de département... Etant majoritaire, son expression est primordiale lors de ces réunions.



Pour avoir droit aux services du syndicat
J'ai un code personnel,
droit à des réductions d'impôts,
accès au comité des écoles 37...



> Chaque adhérent a un code personnel sur sa carte qui lui permet d'accéder de manière sécurisée et dans le respect des directives de la CNIL à son résultat de promotion, d'affectation... directement sur notre site.

UNE ADHESION
A 120 EUROS REVIENT A
40 EUROS
APRES DEDUCTION DES
IMPOTS SOIT ENTRE
4 ET 6 EUROS PAR MOIS !

> Les 2/3 de l'adhésion 2017/2018 sont à déduire des impôts de 2019.

> La carte lui permet aussi d'avoir accès au comité des écoles37 qui propose de nombreuses réductions :

cinéma, piscines, spectacles, bowling, zoo...

A voir sur notre site <http://www.snuipp37.fr> les dizaines de propositions au tarif CE.



6) LE SYNDICAT NE S'OCCUPE PAS ASSEZ DE PEDAGOGIE...
Voir idée n°7.

7) LE SYNDICAT S'OCCUPE TROP DE PEDAGOGIE (Voir l'idée n° 6 !) En fait, il n'y a pas de sujet « privilégié » au SNUipp-FSU. Défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects, souvent liés, sont traités, sans exclusive.

8) LE SYNDICAT FREINE TOUTE ÉVOLUTION DU MÉTIER
Ce serait plutôt le contraire. En posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire. en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp-FSU participe à l'évolution du métier.
9) LE SYNDICAT EST CORPORATISTE !

LA PROXIMITÉ ET L'EFFICACITÉ DANS LES INSTANCES

- intervenir et défendre les personnels en CAPD et en rendre compte,
- être disponibles, à l'écoute des revendications,
- accompagner les demandes au quotidien (permanences mouvement, promos, ESPE...)
- garantir un paritarisme transparent à la portée de toutes et de tous
- informer la profession (stages et permanences mouvement, site internet, 1/2 journées d'info) en toute transparence



CONSTRUIRE ENSEMBLE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE

- être une réelle force de proposition, en s'appuyant sur l'expérience des collègues, mais aussi celle des chercheurs et des formateurs
- organiser des colloques (rythmes scolaires, maternelle, inégalité scolaire...),
- programmer des stages de formation (ASH, SEGPA, Sécurité-responsabilité, débuts de carrière, carte scolaire, direction, école rurale...)
- garantir et développer le droit à la formation continue
- maintenir et développer la maternelle, les REP, les écoles en zone rurale
- développer les partenariats (parents d'élèves, associations complémentaires de l'École Publique, CNRS)

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- une meilleure carte scolaire, à la maternelle et en élémentaire (pas plus de 24 élèves par classe, 20 en REP, prise en compte des 2 ans)
- pour le droit à la santé, développer une véritable médecine du travail dans l'Éducation Nationale
- plus de temps et de moyens pour la direction et le fonctionnement de l'école
- porter la revendication salariale pour une juste reconnaissance de notre métier
- programmer des recrutements à la hauteur des besoins (travail en équipe, formation continue, remplacement, ASH...) pour plus de maîtres que de classes
- des moyens pour une intégration réussie des élèves handicapés
- la prise en charge par l'Éducation Nationale des frais professionnels (équipement informatique, documentation...)

UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DU MÉTIER

- intégrer tou(te)s les instits avec reconstitution de carrière
- obtenir le droit au logement pour tous
- débloquer les 8° 9° et 10° échelons et transformer rapidement le hors classe en échelons supplémentaires accessibles à tous.
- améliorer les perspectives de carrière par l'avancement le plus rapide
- réclamer une progression du pouvoir d'achat égale, à minima, au rattrapage des pertes antérieures
- rembourser les frais de déplacement des personnels « roulants »

INSCRIRE NOTRE ACTION DANS UN CADRE INTER-PROFESSIONNEL

- défendre un service public d'éducation de qualité, garant de la laïcité et de l'égalité sans discrimination aucune
- promouvoir une protection sociale de qualité pour tous (révision des réformes de la protection sociale : retraite, accès aux soins fondés sur la solidarité et la répartition...)
- réduire le temps de travail (21h + 3 avec une étape immédiate à 24h +3 pour les enseignants du 1er degré)

Les élu-es du SNUipp-FSU jouent pleinement leur rôle de représentantes du personnel dans les commissions paritaires en garantissant transparence et équité. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp-FSU en tête des élections paritaires, en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp-FSU ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n°3,6,7,8...).

10) ADHÉRER M'ENGAGE ? Adhérer ce n'est pas comme s'engager dans l'armée ! Vous ne devez pas automatiquement faire grève, ni participer à nos réunions, ni être toujours en accord avec nous ! Le syndicat que nous proposons est un syndicat qui informe afin de débattre et agir. Chacun y apporte, en fonction de son propre choix, ses analyses; ses propositions, sa participation aux initiatives.

